



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 janvier 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/01/2008

D - 20080064

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 28 janvier Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DÉDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, (*présente jusqu'à 15h10*) M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DÉ LA FAILLE, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Excusés :

Mme Véronique FAYET, M. Jacques VALADE, Mme Elisabeth TOUTON,

***Installation classée pour la protection de l'environnement.
Demande d'autorisation d'exploiter un hypermarché centre
commercial AUCHAN MERIADECK. Avis.***

M. Alexis BANAYAN, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La société AUCHAN exploite depuis 1981 un hypermarché à l'intérieur du Centre Commercial Mériadeck. En 1992, l'établissement a été agrandi, puis rénové entre 2001 et 2003.

Au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, il relevait à l'origine du régime simplifié de la déclaration.

L'augmentation des activités le classe désormais dans celui de l'autorisation pour la préparation de produits alimentaires d'origine animale et le fonctionnement d'équipements frigorifiques.

Un dossier de régularisation administrative a donc été instruit en Préfecture et mis à l'enquête publique du 10 décembre 2007 au 11 janvier 2008.

Le rayon d'enquête est de 1 km et seule la Ville de Bordeaux est concernée.

Il y a lieu de préciser que ce dossier ne concerne que l'hypermarché à l'exclusion du reste du centre commercial (galerie marchande) et des parkings couverts.

Cet hypermarché est un Etablissement Recevant du Public de 1^{ère} catégorie où les contraintes de sécurité incendie sont les plus élevées.

Le dossier considéré ne soulève pas d'observation particulière, si ce n'est de rappeler à l'exploitant la nécessité d'une vigilance renforcée en ce qui concerne les bruits nocturnes liés aux livraisons et la prévention des légionelles au niveau des condenseurs du système de climatisation.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à donner un AVIS FAVORABLE sur le présent dossier.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 janvier 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Alexis BANAYAN

